

# Communiqué

Le 4 janvier 1995

N° 1

## LE CANADA ENTREPREND UNE ÉTUDE POUR AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'INTERVENTION RAPIDE DE L'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre de la Défense nationale, M. David Collenette, ont annoncé aujourd'hui que le Canada vient d'entamer une étude approfondie sur les initiatives à court, moyen et long termes auxquelles l'Organisation des Nations Unies pourrait avoir recours pour raffermir sa capacité d'intervention rapide en temps de crise.

« J'ai signifié l'intention du Canada de mener cette étude à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre dernier, a déclaré M. Ouellet. Un examen de plusieurs missions menées au cours des cinq dernières années montre clairement qu'une réaction plus rapide et plus cohérente à une crise naissante aurait pu infléchir avec beaucoup plus de succès le cours des événements », a-t-il ajouté.

« Cette étude nous permettra de faire d'importantes recommandations fondées sur des études spécialisées ainsi que sur l'expérience acquise dans le monde entier par le Canada en matière de maintien de la paix, au cours des 40 dernières années », a dit M. Collenette.

L'étude a pour but de faire des propositions pratiques en vue d'améliorer la capacité d'action rapide de l'ONU dans le domaine des opérations de paix.

La constitution d'un Groupe consultatif international, dont le mandat consistera à passer en revue les travaux, permettra d'obtenir le maximum d'apports internationaux à l'étude elle-même. De plus, tout au long de l'étude, le Canada procédera à de vastes consultations bilatérales avec les États membres de l'ONU, le Secrétaire général et son personnel ainsi que les observateurs intéressés.

